Bonjour,

**Info :** vous êtes nombreux **à être harcelés et intimidés par enedis et ses sous-traitants**. **Vous nous demandez si refuser le compteur linky est toujours légal.**

Un récent jugement en Cour d'Appel de Bordeaux (17 novembre 2020) confirme que **le compteur linky n'est pas obligatoire.** Extrait :

Page 12 *« ... on ne saurait suivre la société Enedis lorsqu’elle affirme l’existence d’une obligation légale pour le consommateur d’accepter la pose d’un compteur Linky. En effet, les textes visés par Enedis, à savoir une directive européenne, une loi et un décret* ***n’imposent en rien une telle obligation ».***

Puis page 13: *... Ainsi, contrairement à ce qu’affirme la société Enedis, aucun texte légal ou réglementaire, européen ou national n’impose à Enedis, société commerciale privée, concessionnaire du service public, d’installer au domicile des particuliers des compteurs Linky, qui entrent certes dans la catégorie des compteurs intelligents ou communicants, c’est-à-dire pouvant être actionnés et interrogés à distance, mais n’en sont en réalité qu’un modèle, utilisant la technologie CPL sur le réseau à basse tension comme premier niveau de communication, un deuxième niveau étant assuré par le réseau de téléphonie mobile GPRS ou Edge.*

Jugement complet : <https://www.cjoint.com/c/KCmq11VKvmE>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/gironde/bordeaux/compteur-linky-installation-n-est-pas-obligatoire-cour-appel-bordeaux-1897862.html?fbclid=IwAR1XmyIqtKZF5h1D2a1ZBMMZOXJOq6z4Ho_U53JyLvH1lCtspD5-UGPDx-E>

**Rapport d’activité :**

Les décisions politiques prises en raison de la crise du coronavirus rendent impossible la tenue d’une assemblée générale. Le Conseil d’Administration de l’association « Collectif Stop-LINKY Comtat Ventoux » a décidé de vous envoyer ce rapport. L’AG aura lieu à Pernes dès que nous aurons à nouveau l’autorisation de nous réunir.

**Le rapport :** [**https://www.cjoint.com/c/KCnh4JsappE**](https://www.cjoint.com/c/KCnh4JsappE)

**Notre dossier de refus linky réactualisé (+ compteurs eau et gaz):** [**https://www.cjoint.com/c/KCnlRmM8teE**](https://www.cjoint.com/c/KCnlRmM8teE)

Nous sommes toujours à votre disposition pour répondre à vos questions.

Bien cordialement,